

## **Délibération n° 2014-27 du 16 octobre 2014 portant désignation d'un représentant auprès du conseil d'administration de Notre Logis**

L'an deux-mille-quatorze, le seize octobre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical d'Euralys Syndicat intercommunal s'est réuni en mairie de Bousbecque, salle du conseil, sous la présidence d'Alain Detournay.

Date de la convocation : 10 octobre 2014.

Nombre de membres en exercice : 13.

Présents votants (13) :

- Alexandre Beeuwsaert, 1<sup>er</sup> délégué de Bousbecque ;
- Élodie Haquette, suppléante de Véronique Playoust-Garnier, 2<sup>e</sup> déléguée de Bousbecque ;
- Alain Detournay, Président, 1<sup>er</sup> délégué de Comines ;
- Jean-Claude Boutry, 2<sup>e</sup> délégué de Comines ;
- Christophe Liénart, 1<sup>er</sup> délégué de Deûlémont ;
- Emmanuel Wambre, 2<sup>e</sup> délégué de Deûlémont ;
- Yvan Hennion, suppléant de François Dedryver, 2<sup>e</sup> délégué d'Halluin ;
- Bernard Vincent, suppléant de Jacques Rémony, 1<sup>er</sup> délégué de Linselles ;
- Samuel Vanderplancke, suppléant d'Yves Lefebvre, 2<sup>e</sup> délégué de Linselles ;
- Jean-Jacques Veroone, 1<sup>er</sup> délégué de Warneton ;
- Nicolas Déan, 2<sup>e</sup> délégué de Warneton ;
- Jean-Gabriel Jacob, 1<sup>er</sup> Vice-président, 1<sup>er</sup> délégué de Wervicq-Sud ;
- Annie Deltour, 2<sup>e</sup> déléguée de Wervicq-Sud.

Absents excusés donnant pouvoir (1) :

- Gustave Dassonville, 1<sup>er</sup> délégué d'Halluin (à M. Hennion).

Présents non-votants (6) :

- Annie Bosquart, suppléante d'Alexandre Beeuwsaert, 1<sup>er</sup> délégué de Bousbecque ;
- Martine Hoflack, suppléante d'Alain Detournay, 1<sup>er</sup> délégué de Comines ;
- Pascal Legrand, suppléant de Jean-Claude Boutry, 2<sup>e</sup> délégué de Comines ;
- Anne-Sophie Facon, suppléante d'Emmanuel Wambre, 2<sup>e</sup> délégué de Deûlémont ;
- Cathy Lefebvre, suppléante d'Annie Deltour, 2<sup>e</sup> déléguée de Wervicq-Sud ;
- Yvon Cornille, suppléant de Jean-Gabriel Jacob, 1<sup>er</sup> délégué de Wervicq-Sud.

Absents excusés (4) :

- Véronique Playoust-Garnier, 2<sup>e</sup> déléguée de Bousbecque ;
- François Dedryver, 2<sup>e</sup> délégué d'Halluin ;
- Yves Lefebvre, 2<sup>e</sup> délégué de Linselles.
- Jacques Rémony, 2<sup>e</sup> Vice-président, 1<sup>er</sup> délégué de Linselles.



# Délibération n° 2014-27 du 16 octobre 2014 portant désignation d'un représentant auprès du conseil d'administration de Notre Logis

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu l'article 29 du règlement intérieur du Comité syndical ;

Considérant que la société Notre Logis est une société anonyme d'habitations à loyer modéré sise à Halluin et œuvre sur l'arrondissement de Lille et en particulier sur la Vallée de la Lys ; qu'en vertu de ses statuts, la société est administrée par un conseil d'administration composé de 6 à 18 administrateurs, dont trois administrateurs au plus nommés sur proposition de collectivités territoriales ou de leurs établissements publics ;

Considérant que la société Notre Logis propose que le Syndicat soit représenté dans son conseil d'administration au même titre que Lille Métropole Communauté urbaine ; qu'une telle représentation marque l'ancrage historique de la société sur le territoire syndical ; qu'il y a donc lieu de désigner un représentant auprès du conseil d'administration de la société ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à l'unanimité :

**Article unique.** — Monsieur Yves Lefebvre, 2<sup>e</sup> délégué de Linselles, est désigné représentant du Syndicat auprès du conseil d'administration de la société Notre Logis, sise 1 place des Bleuets à Halluin.

Transmis en préfecture le 23 OCT. 2014

Acte certifié exécutoire à dater de ce jour.



Pour extrait conforme

Le Président,

ALAIN DETOURNAY